

LES DERNIERES NOUVELLES DU CLUB

Au nom de notre Comité de l'ASPTT D'AMIENS CYCLISME, j'ai le plaisir de vous transmettre les dernières nouvelles du club « suite aux annonces du 1^{er} ministre » du jeudi 28 mai sur la 2^{ème} phase de déconfinement.

DES NOUVELLES DES COPAINS

Dans un 1^{er} tempsDes nouvelles de MICHEL ET DEDE nos deux blessés consécutifs à l'accident de la route dont ils ont été victimes en mars dernier.

MICHEL après un séjour au centre de rééducation de CORBIE est rentré au domicile.

Il récupère doucement son état s'améliore petit à petit

Il en est de même de DEDE qui est chez lui, il est toujours en rééducation à domicile.

Autre nouvelle de notre blessé suite à une chute en début de saison, notre ami FABRICE DANCKAERT.

Lui aussi il récupère bien avec l'apport de séances de kinébientôt de retour sur le vélo !!!



-

MICHEL ET ANNIE FABRICE en compagnie de son pote Jean Claude

SOYONS PATIENTS SOYONS PRUDENTS

A ce jour aucune organisation n'est possible !

**SORTIE DE CLUB OFFICIELLE/ BREVET /COURSE/ RANDO/
CYCLOSPORTIVES/**

Aucun organisme association ne peut programmer une rencontre,
un rendez-vous....

Nous sommes toujours dans l'attente...d'une situation sanitaire de
retour à la normale...

Quand sera-t-il possible de REVENIR COMME AVANT??

Personne ne peut le dire avec certitude à ce jour, il nous faut être
PATIENTS et surtout PRUDENTS face à la maladie malheureusement
toujours présente.....

DEPUIS LE 11 MAI « RETOUR SUR LE VELO »

Après 2 mois de privation, nous avons pu apprécier ce lundi 11 mai,
le bonheur de reprendre NOTRE VELO.

Les kilomètres affichés sur notre site en témoignent !

Bien sur cette pratique demeure toujours individuelle, puisque les
autorités ne nous permettent pas de nous regrouper au sein du
club.

2 ème PHASE DE DECONFINEMENT A PARTIR DU 2 JUIN.

Comme vous pourrez le constater dans les différents courriers
officiels des autorités qui vous sont déclinés ci-joints ...Rien ne
change, les clubs ne peuvent toujours pas organiser de sorties
officielles en leur nom dans le cadre DE SORTIES GROUPES

Par conséquence le retour à la normale n'est pas possible à ce jour !

REGLES A OBSERVER !!! MAIS IMPOSSIBLE A METTRE EN PLACE. !!

La règle à observer est toujours la mise en place de groupe de 10 cyclistes avec une distanciation d'au moins 10 mètres par cycliste !!!!

Bien sur chacun comprendra que cette règle est **IMPOSSIBLE** à organiser....Nous rappelons que le club en terme de responsabilité à **UNE OBLIGATION DE MOYENS** ! Et comme tous les clubs nous ne pouvons mettre en application cette règle trop contraignante.



DANIEL CHELLE « pendant le confinement + de 1000 km sur home trainer et 1400 lors du déconfinement !!!

QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ VOUS POSER ????

Nous voyons des groupes se former, parfois d'un même club ?

REPONSE

Effectivement des groupes se forment, souvent pas très nombreux.....d'une façon générale ces regroupements sont à l'initiative des cyclistes et non des clubs !!!! Trop risqué !!!

Déclaration ce jour de Stéphane Lecossois



Délégué du comité départemental de l'UFOLEP Somme, que j'ai eu ce jour au téléphone, **AUCUN CLUB ne peut organiser de sorties officielles au titre de l'UFOLEP.**

3ème PHASE DE DECONFINEMENT A PARTIR DU 22 JUIN.

Peut-être d'ici là aurons-nous de bonnes nouvelles et ainsi permettre aux clubs de revenir à une organisation normale ??

Mais à ce jour rien n'est moins sûr, nous savons tous que la pandémie est toujours présente dans le monde et le risque sanitaire est malheureusement toujours là !!

PROJETS 2020

Gardons malgré tout de l'optimisme et soyons dès maintenant dans l'esprit PROJETS !!!!

2020 n'est pas terminé, il est sûr que dès qu'il nous en sera possible LE CLUB redeviendra **actif / Innovant / force de propositions/ pour vous permettre d'écrire de nouveau de belles pages :**

- d'efforts sportifs.

- de vélo en groupes

-de rencontres.....

-de convivialité,

tout ce qui fait la force de notre club.....

CALENDRIER 2021

Bien sûr , nous sommes lucides et nous savons tous que la saison 2020 ne sera pas celle qu'elle devait être..

Ainsi, il est fort probable que LE CALENDRIER 2021 soit LE COPIER COLLER de la SAISON 2020 !!!

VOTRE SANTE NOTRE PRIORITE

Pour bien comprendre les risques liés à la pratique du cyclisme et le COVID 19 nous vous renvoyons aux écrits de notre ami MAURICE (revoir actualités site postée le 10 mai)

A LIRE AVEC ATTENTION

Extrait des fiches techniques des fédérations FFC UFOLEP ASPTT FFGT et autres courriers officiels d'AMIENS METROPOLE Ou Ministériel

PRECONISATIONS FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

(extrait) Le positionnement dans la pratique, par rapport aux autres pratiquants et dans l'espace de pratique :

- Quel que soit le lieu, je reste à minimum 1,5 m des autres personnes lorsque je suis à l'arrêt soit un vélo d'écart minimum
- Je respecte les préconisations d'espacements entre cyclistes :
- L'espace de 10m entre 2 cyclistes est une distance officiellement recommandée (10m = 5 vélos ou 2 voitures). C'est la distance préconisée pour diminuer les risques de propagation, calculée à 30 km/h. Plus cette vitesse augmente, plus cet espace de propagation grandit.
- En cas de dépassement, la zone de propagation comprend également une zone latérale qu'il est nécessaire d'apprécier.

Pour cela, je me décale de 2m lorsque je double un autre cycliste (je commence à me décaler dès que je suis à 10m du cycliste me précédant)

- Si je suis doublé, j'applique la même procédure en me laissant doubler et en adoptant rapidement une distance minimale de 10 m

FICHES PRATIQUE DES 3 FEDERATION UFOLEP FFCT ASPTT

(extrait)

STRATÉGIE NATIONALE DE DÉCONFINEMENT REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES FICHE CYCLISME

- Pas de partage du matériel individuel (bidon, casque, gants vélo...),
- Les pratiques cyclistes individuelles avec une distanciation de 2 mètres minimum entre chaque personne à l'arrêt et 10 mètres en roulage, dans les lieux de pratiques ouverts au public,
- Limitation au rassemblement de 10 personnes encadrement compris,

COURRIER DU PRESIDENT GENERAL DE L'ASPTT AMIENS :

lbecourt@asptt.com [<mailto:lbecourt@asptt.com>]

Envoyé : vendredi 29 mai 2020 22:21

Objet : nos prochaines étapes importantes

Importance : Haute(extrait)

Pour la randonnée, le cyclisme et le cyclotourisme, nous devons nous conformer aux règles définies par la FSASPTT et les fédérations délégataires (exemple des 10 mètres entre cycliste dans un peloton) mais également se conformer aux règles du gouvernement interdisant les rassemblements sur l'espace public de plus de 10 personnes.

EXTRAIT COMMUNIQUE DE PRESSE **Secrétariat Presse**

Cabinet de la Ministre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DECONFINEMENT 2 :

Paris, le 28 mai 2020

**LES MESURES POUR LE
SPORT**

DU 2 AU 22 JUIN 2020

(extrait)

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement progressif établie par le Gouvernement et dans la lignée des annonces du Premier ministre le 28 mai 2020, la ministre des Sports Roxana MARACINEANU présente les principales mesures qui ont été actées concernant le secteur du sport à partir du 2 juin 2020 :

L'accueil des publics et la pratique sportive devront respecter strictement les consignes sanitaires en vigueur :

- Pas de rassemblement de plus de 10 personnes dans l'espace public,

RAPPEL

RAPPEL NON

ENCAISSEMENT DES

CHEQUES INSCRIPTIONS

CLASSIQUES. Bien sur LES

CHEQUES et espèces déposés lors de vos inscriptions classiques 2020, ne seront pas encaissés, ils vous seront RENDUS dès qu'il nous en sera possible.

CONCLUSION

Nous avons souhaité vous transmettre les différentes fiches techniques des fédérations pour vous permettre de vous informer le plus fidèlement possible....

Nous gardons l'espoir de très bientôt nous retrouverattendons la 3^{ème} phase de déconfinement le 22 juin ?????

Continuons à nous entraîner, les parcours du club en ligne sur le site vous sont proposés ! N'hésitez pas ! Et puis devenez « force de proposition » et profitez du moment pour découvrir de nouvelles routes qui deviendront,de futurs CLASSIQUES !!!

**A BIENTOT DE VOUS
RETROUVER TOUTES ET
TOUS
P/ LE COMITE
DAN**

**SI VOUS AVEZ DES
QUESTIONS.
JE RESTE A VOTRE ECOUTE
TEL 06.07.36.23.97.
dapinchon@wanadoo.fr**

